ABONNEMENT

Saumar

staste.

sp s'abonne

A SAUMUR

in hurean du Journal

sur la posse et chez tous les libraires

envoyant un mandat

# POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

#### INSERTIONS

Annonces, Réclames, la ligne.... 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, suf restitution dans co deraier cas; Et du droit ée modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproductien, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

l'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

#### 4, place du Marché-Noir Bureaux:

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 7 JUILLET

### la discussion sur la marine

La discussion à laquelle a donné lieu lundi, la Chambre, la demande de crédits présentée par le ministre de la marine, a été pleine Jobsentités, certainement vonlues, et qui ne cont rien moins que rassurantes. Quelque vif qu'ait été un moment le débat entre MM. Covignac et Clémenceau, il était manifeste que, de part et d'antre, on s'imposait une réserve relative comme si on avait le sentiment du daner d'une trop grande netteté.

un n'a pu toutefois se taire complètement. le ministre de la marine a notamment été obligé de déclarer qu'il s'était « trouvé en présence d'un plan, derrière lequel il n'y avait pas les ressources d'exécution ». Que dire aussi de l'aveu du ministre que « quand on pénètre dans un magasin de l'approvisionnement général, il est impossible de savoir au juste qui en a la charge et la responsabilité ».

Voilà, en vérité, une administration bien organisée et un ministre qui ne paraît guére avoir le sentiment des responsabilités qui pésent sur lui.

llest vrai qu'au sujet de ces responsabilités M. Cavaignac a eu un mot qu'il fant retenir. · l'accepte, a-t-il dit, la responsabilité de mes acles, mais non celle des promesses qui ont été laites avant moi ». C'est un désaveu aussi net que possible de l'administration de ses prédé-

On comprend bieu que M. Cavaignac se teiuse à assumer des responsabilités trop lourdes, mais généralement on croyait jusqu'ici mil y avait des liens un peu plus étroits entre les hommes de même parti qui se succéunent au pouvoir. M. Cavaignae ne sera pas loujours ministre de la marine. Son successeur se dégagera avec la même désiovolture qu'il l'a fait lui-même. Ce n'est pas précisément me théorie de gouvernement.

Notre marine est-elle aujourd'hui pourvue de l'armement nécessaire? Après la discussion de lundi, il est au moins permis d'en douter. Ce n'est pas la faute de M. Cavaignac : soit! C'est du moins celle des ministres qui l'ont précédé et les majorités qui les ont soutenus, c'est à dire du parti republicain. Ce n'est pas nous qui le disons: ce sont les républicains cux-mêmes, seulement ce sont les conservateurs aussi bien que les républicains, c'est-à-dire la France bat entière, qui subirait, le cas échéant, les terribles conséquences du désordre et du fichis de l'administration républicaine.

- M. F. Magnard donne son opinion à ce sujet dans le Figaro :
- · La discussion qui s'est élevée, dit-il, à propos du budget de la marine et des crédits que sollicitait le ministre a ses côtés mélancoliques. Personne ne conteste les nécessités de la désense nationale, mais il est clair que le budget de la France comme celui d'ailleurs de toutes les puissances européennes a, du côté de la guerre et de la marine, une fissure un pen esfrayante pour les esprits résléchis.

- \* Dépense nécessaire, c'est entendu, mais d'autant plus écrasante que rien n'en fait prévoir la diminution, au contraire. Les progrès de la science sont inquiétants à ce point de vue : nous avons employé des sommes immeases à transformer l'armement de nos soldats. Qui nous dit que demain, hors de nos frontières ou chez nous-mêmes, un armurier ou un chimiste ne déconvrira pas un fusil nouveza, une poudre inédite qui nous forceront à de nouvelles transformations? Il en va de même pour l'artillerie qu'on ne peut perfectionner qu'à coup de millions.
- Et l'ironie du sort fait à l'Europe veut que tous ces millions soient dépensés en vue d'une guerre qui éclatera sans donte un jour, mais que personne ne désire, sauf peut-être M. Crispi et le roi d'Italie, si visiblement, si brutalement ennemi de la France.
- » Nous parlions l'autre jour de l'absurdité du duel : elle est évidente, mais combien raisonnable auprès de cet état de paix armée qui épuise l'Europe! Et le pis, c'est qu'il n'y a point de remède à cela, pas même une guerre, qui ne dénouera rien et qui, selon toutes probabilités, n'aura pas de résultats assez foudroyants pour amener le désarmement universel, pour forcer le vaincu à une résignation définitive. D'un côté ou de l'autre, l'espoir d'une revanche plus ou moins lointaine subsistera.
- » C'est l'honneur et la vie des nations, ce sentiment-là, tout antiphilosophique qu'il puisse
- » Travaille donc, Jacques Bonhomme, pour payer les coûteuses fumées et l'airain dont la voix accompagnera un jour le dernier râle de tes fils ! travaille et ne dis rien. Tu as du moins cette consolation de savoir que si tes dépenses semblent vaines, les mains qui font circuler ton argent sont animées des meilleures intentions. »

On a distribué hier à la Chambre un important amendement signé de MM. Emile Cornudet et cent cinquante de ses collègues, tant de ganche que de droite, modifiant la loi des finances présentée par le ministre des finances.

Cette disposition additionnelle supprime la contribution des portes et senêtres et la remplace par une taxe représentative calculée à raison de 2.40 0/0 du revenu net imposable de la propriété foncière bâtie.

Les centimes additionnels à la contribution des portes et senètres sont supprimés et reportés sur cette taxe représentative.

Seront exempts de la taxe représentative les hangars, chantiers, fours à chaux, tuileries et les maisons d'une valeur locative de 30 fr. et au-dessous. Malgré l'opposition du gouvernement et de la commission du budget, que cet amendement rencontre, on se demandait s'il ne réunirait point une forte majorité dans la Chambre des députés.

#### UN AMI DE LA FRANCE

Le Mémorial diplomatique donne des détails intéressants sur le nouveau ministre de la guerre suedois, M. Axel-Emile Rappe :

« En 1869, M. Rappe, qui était lieutenant, reçut de son gonvernement mission d'étudier

l'organisation de l'armée française. Au mois de mai 4870, il fut antorisé par le gouvernement impérial à entrer au service de la France et attaché à la personne du général Bataille, chef du 2º corps d'armée, en qualité d'aide-decamp.

- » Lorsqu'éclata la guerre contre l'Allemagne, le lieutenant Rappe continua à servir sous le drapeau français. Il prit part à plusieurs combats et, blessé à celui de Mars la-Tour, fut décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille.
- » Enfermé avec l'armée de Bazaine à Metz, M. Rappe réassit à quitter la place en se déguisant en paysan allemand. Méfiants, les Prussiens arrêtérent ce faux villageois; mais M. Rappe, avec sa tête blonde et sa connaissance parfaite de la langue allemande, sut détourner leurs soupçons; si bien que lorsqu'il voulut, peu de temps après, rejoindre les lignes françaises, une patrouille alors l'arrêta comme espion allemand; il fallut même à l'héroïque fugitif beaucoup d'habileté pour persuader au chef de cette petite troupe qu'il se trouvait bien en présence d'un officier français.
- » M. Rappe continua la campagne sous les ordres du général Faidherbe, et après la signature du traité de paix, on le retrouve attaché à l'état-major de l'armée de Versailles.
- v Ce ne fut qu'en 1872 que M. Rappe rentra en Suède. »

#### Tirages Financiers

Obligations foncières 1877 Le numéro 73,765 gagne 100,000 francs. Le numéro 218,853 gagne 50,000 francs. Les numéros 500,925-33,761 gagnent chacun 40,000 francs.

Obligations foncières 1879 Les numéros 1,296,373—1,186,343 gagnent chacun 100,000 francs.

Le numéro 499,446 gagne 25,000 francs. Les numéros 1,360,583 — 282,625 gagnent chacun 10,000 francs.

Obligations foncières 1885 Le numéro 410,362 gagne 100,000 francs. Le numéro 617,088 gagne 25,000 francs.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 6 juillet 1892. L'essor des rentes française est comprimé par la faiblesse des fonds étrangers. Les règlements des différences ant rendu nécessaires des réalisations de titres, en sorte que peu de valeurs ont regagné quelque chose sur leur coupon dont le détachement a eu lieu anjourd'hui.

Le 3 0/0 ancien reste à 98.57; le nouveau à 99.80 et le 4 1/2 à 106.20.

La Rente Italienne est en bonne tendance à 90.22, cours qui représente celui de 92.40 avec le coupon de 2.17. L'Extérieure cote 63 5/8, et le Portugais, sur lequel il n'est rien détaché, est offert à 23 3/16. Le Rouble est sans changement; le nouveau Russe ex-coupon cote 76.80 et l'Orient 65.45.

L'action de la Banque de France s'inscrit à 4,260 à terme, son cours de la veille. La discussion sur le privilège continue. M. Rou-vier intervient dans cette discussion.

Le Crédit Foncier à 1,096 ressort en tenant compte du coupon de 30 fr. détaché aujourd'hui à 1,126.

La Banque de Paris cote 635.

La Société Générale s'inscrit sans change-

Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 783 fr. Les Chemins Economiques cotent 420.50.

Informations financières. - L'exposé concernant les Parts Fulminite vient d'être publié par la Société des Explosifs Industriels, boulevard Haussmann, à Paris. Il contient des données très intéressantes sur le développement et l'avenir de l'entreprise. Ce titre est activement échangé en bourse à 44 et 45 fr., cours qu'il ne tardera sans doute pas à dépasser.

## NOUVELLES MILITAIRES

#### CHANGEMENTS DE GARNISON

Voici l'ensemble des changements de garnison qui anront lieu après les manœuvres d'automne:

Viendront à Paris :

Le 5e de ligne, de Caen; les 24e et 28e, de Rouen; le 101e, de Laval; le 102e, de Mayenne; le 103e, de Mamers; le 104e, du Mans, et le 149e, du Havre.

Ouitteront Paris:

Le 36e, qui ira à Caen; les 39e et 74e, à Rouen; le 115e, à Mamers; le 117e, au Mans; le 124e, à Laval ; le 129e, au Havre, et le 130e, à Mayenne.

Le 1er cuirassiers ira d'Angers à Versailles; le 2e, de Niort à Paris; le 3e, de Versailles à Tours, et le 6e, de Paris à Tours.

Le 25e dragons ira de Tours à Angers.

Le 7e hussards ira de Tours à Niort.

Le 3e bataillon de chasseurs à pied ira de Besançon à Saint-Dié; le 5e bataillon, de Dijon à Remiremont, et le 19e bataillon, de Troyes à Bussang.

#### LES MANŒUVRES DE CETTE ANNÉE

Bien que les manœuvres de cette année soient moins importantes que l'an dernier, elles n'en présenteront pas moins un grand intérêt.

Les troupes de réserve y prendront part pour la première fois, notamment dans les 6e, 9e et 12e corps d'armée.

Dans d'autres corps d'armée, notamment dans les 3e et dans le 16e, Rouen et Montpellier, il n'y aura pas de programme arrêté. Les divisions opposées seront concentrées en des points déterminés, et les généraux qui les commandent devront opérer à peu près dans les mêmes conditions qu'en présence de l'ennemi.

#### LES SOLDATS ORDONNANCES

Le ministre de la guerre vient de signer une instruction relative à la désignation et à l'instruction des soldats ordonnances pour les officiers montés de l'infanterie.

Les hommes reconnus aptes à cette fonction seront choisis, chaque année, à raison de vingt par régiment et huit par bataillon de chasseurs, parmi ceux de la plus jeune classe ayant au moins quatre mois et demi de service effectif.

La durée de leur stage sera de six semaines, et ils seront instruits de préférence dans les régiments de cavalerie où il apprendront à soigner, à panser les chevaux, et à parer aux premières suites d'un accident en attendant l'arrivée d'un vétérinaire. Leur éducation équestre sera ensuite perfectionnée pour d'autres services.

M. le lieutenant Futin, du 10e régiment de dragons, vient d'accomplir un véritable tour de torce pédestre.

Il avait parié d'effectuer en vingt-quatre heures le trajet de Montauban à Toulouse et vice

Etant donnés le point de départ et celui d'arrivée fixés par les parieurs, la distance totale à parcourir était de 408 kilomètres.

M. Futin, parti de Montauban samedi, à 8 h. 30 du soir, était de retour au point initial le lendemain dimanche à 7 h. 30. Il n'a donc mis que vingt-trois heures pour dévorer ces 408 kilomètres, ce qui peut être considéré à bon droit comme un tour de force d'autant plus extraordinaire que cet officier ne s'était préparé à cette marche forcée par aucun entraînement préalable et que le lundi, à la diane, il était à cheval et reprenait son service aussi frais et dispos que s'il avait effectué son voyage en chemin de fer.

Aussi ses camarades l'ont-ils chaudement félicité de donner semblable témoignage d'énergie et de vigueur.

# Chronique Locale ET DE L'OUEST

#### LES TRAMWAYS DE SAUMUR

Nous sommes en mesure de préciser davantage sur cette grosse question des tramways de Saumur.

Le pourvoi formé par MM. Montprofit et Marchand contre la décision administrative qui a prononcé leur déchéance, viendra vendredi prochain en séance publique au Conseil d'Etat. L'arrêt sera rendu le 13 juillet.

Espérons que le scandale de cette entreprise va cesser. Qui indemnisera les nombreuses victimes de cette voie serrée, construite contre toutes les lois et en dehors de toutes les règles ? alt in the second secon

#### LE 135° DE LIGNE A SAUMUR

La musique du 135° s'est fait entendre hier soir, de cinq à six heures, dans le Square du théâtre. Les auditeurs, peu nombreux au commencement, sont arrivés bientôt en grand no mbre.

L'ouverture de Poète et Paysan et une fantaisie de Faust ont été particulièrement goûtés.

Nous remercions M. Rouveirolis et ses aima bles artistes des agréables moments qu'il nous ont fait passer.

Le régiment est parti ce matin à 4 h. 1/2 pour les Rosiers.

#### REPRÉSENTATION CONTREMANDÉE

La représentation d'hier soir n'a pas eu lieu, non pour cause d'indisposition de M. Hertz,

comme le disait la bande mise à sept henres, mais bien parce que Mae Favart a trouvé que le chiffre de location n'était pas assez élevé; il se montait cependant à près de 300 fr.

Il est facheux que Mme Favart n'ait pas persisté: elle n'eut pas manqué sa recette à Saumur, la généralité des spectateurs ne prenant presque jamais de place en location.

Le colonel du 135e, de passage à Saumur, avait gracieusement avancé l'heure du concert habituel - qui ne devait avoir lieu que de 8 à 9 heures — pour ne pas nuire à la représen-

Du reste, nons vovions encore, à 9 h. 1/2. des officiers qui venaient se « casser le nez » aux portes du théâtre. C'est fort désagréable, et l'administration devrait bien à l'avenir faire respecter le règlement.

#### La foire d'été

Enfin, sur la demande de trois ou quatre marchands forains, on a monté quelques baraques de la foire!

Déjà certains habitants de Saumar étaient heureux de cette mesure de suppression de la foire d'été; d'autres, au contraire, vovaient à regret le quai de Limoges rester au.

L'administration a pris un moyen terme en ne permettant qu'une demi-foire reculée d'un demi-mois.

#### TRANSPORT DES FACTURES PAR LA POSTE

Une innovation que le commerce et l'industrie réclamaient depuis longtemps est enfin à la veille d'être réalisée.

Un projet de loi va être déposé prochainement sur le bureau de la Chambre, autorisant le transport par la poste, à un centime, des factures, comptes, etc., portant écrites à la main toutes les indications nécessaires de prix, de date et d'encaissement, etc., etc.

On sait que les documents de cette nature sont aujourd'hui taxés comme lettre.

Le même projet de loi abaissera également à un centime les droits de poste des d'imprimés sous enveloppe de tout genre, taxés actuellement à 5 centimes.

#### VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS

Samedi prochain 9 juillet, à 1 h. 1/2, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procèdé à la vente aux enchères publiques de vingt-sept chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

#### COURSE A PJED

Un match curienx s'était engagé entre deux vieillards. Il s'agissait d'une course à pied de 6 kilomètres, de Saumur à la Ronde. Le départ a eu lieu dimanche matin, à six heures vingt, devant une fonle assez nombreuse. M. Perrin, qui est âge de soixante-six ans, ayant pour entraineur M. Fuseiller, a effectué la course en 50 minutes, et M. Baudouin, agé de soixante-dix ans, entraîné par M. A. Terrien, a exécuté le parcours en 59 minutes. On a fait une chaleureuse ovation au vainqueur.

Décidément, tout le monde en veut!

#### Etat civil de la ville de Saumur NAISSANCE

Le 5 juillet .- Emilienne-Maria Gourdon, rue de Lorraine.

#### LA COURSE PARIS-NANTES-PARIS

M. Allard est arrivé premier à Paris hier matin à 2 heures 20.

M. Meyer est arrivé deuxième à 4 heures 12. Suivaient à Tronville MM. Robin, Leralu et Picot.

Le vainqueur, M. Allard, appartient au Véloce-Club d'Arles, et a obtenu de grands succès dans des courses régionales. Il avait pris part aux grandes courses de fond de Paris-Bordeaux et de Paris-Brest, mais n'avait pas réussi à s'y classer en bon rang. Il monte, dit-on, une machine Peugeot.

A son arrivée, M. Allard saute légèrement à terre; il ne paraît pas trop fatigué et presse la main de ses amis, venus à sa rencontre pour l'acclamer et le féliciter.

On l'entraîne dans un café, où il prend quelques aliments réconfortants, tout en répondant aux questions qui lui sont posées.

Enfin, il regagne son domicile pour goûter un repos bien mérité.

VARRAINS-CHACÉ. - Le 14 juillet. - Nous extrayons le passage suivant d'une note adressée au Petit Courrier d'Angers :

· Chacé et Varrains, les deux communes sœurs, vont donner, cette année, un éclai particulier à la Fête du 14 Juillet. Chacé inaugure un buste de la République pour orner la salle de la mairie, et offrira, à cette occasion, nn grand banquet à notre nouveau sons-préfet de Saumnr. Le Conseil municipal de Varrains, sur la proposition de l'un de ses membres, M. Fahien Cesbron, avocat, a décidé, dans sa dernière séance, d'aller, soit à la gare soit à la limite de la commune, saluer en corps, musique en tête, le sympathique représentant du gouvernement. Nous espérons que M. le Sous-Préfet ne refusera pas de venir au milieu de nos populations si intelligentes et si libérales. »

#### OBSÈQUES DE M. LE GÉNÉRAL DE PLACE

Les obsèques de M. le général de Place, général de brigade en retraite, grand officier de la Légion d'honneur, ont en lieu mardi, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph d'Angers.

Le deuil était conduit par M. René de Place, lientenant au 12° régiment de cuirassiers, fils

du général; M. Banéat, son gendre, et M. de Place, capitaine au fer cuirassiers, son nereu

Les cordons du poële étaient tenus par MM. Mourlan, général de brigade: Belbèze, colonel du 1er cuirassiers; Faligan, aucien magistrat; de Tarlé, conseiller municipal d'Angers.

Les honneurs militaires ont été rendus à la levée du corps par le tiers de la garnison. ainsi qu'il est prescrit dans les règlements militaires. Les troupes étaient commandées par M. de Cléric, lieutenant-colonel du 1- régiment de cuirassiers. Elles formaient une longue file le long du faubourg Bressigny et de la rue de la Madeleine, jusqu'au-delà de la maison mortuaire, les cuirassiers à droite, puis les ponton. niers et enfin une compagnie du 135e de ligne.

## Assises de Maine-et-Loire

Voici la liste du jury appelé à siéger aux assises de Maine-et-Loire, qui s'ouvriront a Angers le 1er août prochain, sous la présidence de M. Gallot, conseiller à la Cour :

#### MM. LEELEN BROWN BOND OF THE REAL PROPERTY OF THE P

Louis-Frédéric Géhère, propriétaire, à Chemiré-sur-Sarthe.

Charles Gagneux, propriétaire, à Distré. Pierre-Gaston-Marie Ayrault de Saint-Hénis, maire, à Andigné.

Jean-François Belliard, rentier, à Savennières.

Emile Segris, filateur, à Angers, rue de la Madeleine.

Louis-Marie André, sculptenr, à Angers, quai des Carmes. Louis-Jean-René-Désiré Granger, proprie-

taire, à Nyoiseau. Charles Bricard, propriétaire, à Angers, rue

Saint-Jacques. André-Constant Duranceau, pharmacien, à

Angers, rue Saint-Laud. Paul-Alphonse Lorin, marchand d'engrais, à

Angers, boulevard de Nantes. Michel-Mathurin Pionneau, cultivateur, à la

Jumellière.

Lucien-Alaide Baty, négociant, à Angers, rue Saint-Etiepne.

Honoré-Baptiste Neveu, architecte, à Melay. Paul-Eustache-Anatole Périn, propriétaire, au Mesnil.

Alphonse-Urbain Simier, rentier et adjoint, à la Jaille-Yvon.

Jean Gaignard, propriétaire, à Briollay. Anthime Fillion, propriétaire, aux Rairies. Théophile-Léandre Vauvert, propriétaire, à Soulanger.

Théodore Lepert, notaire, à Baugé. Eugène Mefray, propriétaire, à Blou.

Jean-Baptiste-Joseph Pierre, dit Providence, directeur d'imprimerie, à Angers, rue Chèvre. Jules-Auguste Chignard, forgeron, a Par-

by da is married. Som

Feuilleton de l'Écho Saumurois

# La Folle de la Grand'Lande

Par OCTAVE FÉRÉ.

#### x LES DEUX GARDE-MALADES

Ce fut encore une de ces rencontres terribles, gigantesques, où quelques milliers d'hommes déployaient plus d'audace et de vaillance que n'en a souvent exigé la conquête d'un royanme. Rencontres funestes aussi, où le sang français coulait seul, où la valeur française, aux prises avec elle-même, portait à la patrie des coups d'antant plus cruels que les actes d'héroïsme étaient plus éclatants et plus nombreux : car, de quelque côté qu'ils tombassent, les morts etaient ses fils et ses champions naturels.

l. engagement eut lieu dans les plaines du Lude, puisque c'était vers cette ville que se portait la convoitise des Vendéens, qui tenaient à l'enlever aux républicains. Mais ces derniers, instruits par l'expérience, n'avaient pas attendu l'attaque dans leurs retranchements; par une manœuvre qui les sauva, ils avaient pris les devants et offert la bataille à une lieue au delà, dans une vaste lande, séparée de la Tour-au-Gibet par la forêt de sapins, qui atteignait ellemême plusieurs lieues de largeur.

C'est de cette forêt que débouchèrent les paysans, sous les ordres du marquis du Versant. S'ils eussent pu surprendre l'ennemi auprès de la ville, dans la campagne accidentée qui l'entourait, leur succès n'eût pas été douteux; mais contraints de se battre en rase campagne, contre des soldats disciplinés, réguliers, ils perdirent leurs avantages essentiels, leur soudaineté, leur rapidité de coup d'œil, leurs manœuvres de feintes et de ralliements.

Ils formaient, nous ne dirons pas une troupe, ce mot indiquant une idée de régularité propre à une armée organisée sur les bases de la discipline, mais une bande d'un aspect vraiment formidable. La disparité, l'agencement, la préméditation de leurs armes, étaient seuls un objet d'estroi. De même qu'à l'appel de leurs chess, tous se déclaraient soldats, de même, nous l'avons déjà dit, tout leur était bon pour attaquer et se désendre.

Ces hardis pionniers, insensibles à la mitraille, à la mousqueterie, se couchaient à plat ventre à la première décharge de l'ennemi; puis, se relevant avec impétuosité, se signant

et poussant un cri de guerre et de religion, ils s'élançaient, renversaient les artilleurs sur leurs pièces, fauchaient les soldats et les chevaux comme l'herbe de leurs prés, et se faisaient hacher eux-mêmes plutôt que de céder la place et les objets conquis.

Ainsi arriva-t-il en cette journée. Les républicains lancèrent à toute volée des nuées de mitraille qui atteignirent jusqu'anx arbres de la forêt, dont on entendit les branches craquer sous cet ouragan de fer. Mais avant qu'ils rechargeassent leurs bouches à feu, les cris tumultueux, les clairons des chouans remplissaient l'air et la bataille s'engageait corps à corps.

Une compagnie de grenadiers, qui opposait la résistance accontumée de ce corps d'élite, venait d'être assaillie de préférence par des hommes armés de faulx et de sléaux, et ses membres tombaient mntilés sans lâcher pied; mais le capitaine qui les commandait avant été atteint lui-inême, il en résulta une hésitation qui décida de ce point l'avantage sur l'ennemi.

L'officier renversé s'efforçait de soutenir son monde de la voix et du geste : ce que voyant, un des Vendéens allait l'achever, quand un

jeune gars, vêtu d'une blouse grise, la pannetière en sautoir, la cocarde blanche à son feutre, ss plaça au-devant du coup, et étendant

C'est mon prisonnier! s'écria-t-il.

 Elle! c'est elle! murmura le blessé. Et cette émotion épuisant le reste de ses forces, il perdit connaissance.

Lorsqu'il rouvrit les yeux, un vent frais lui soufflait au visage. Il se trouvait étendu dans la forêt, au pied d'un arbre, la tête soutenut par un sac militaire. On lui avait enlere son habit, qu'on avait replacé ensuite sur ses jambes en façon de couverture.

Il essaya de se sonlever, mais une douleur aiguë à l'avant-bras gauche lui arracha une plainte. Il sentit en même temps une autre douleur au front; mais à ces deux endroits, on luavait appliqué des compresses et des baudsges.

A la clarté d'une chandelle de résine, assujettie an bout d'un piquet planté en terre, . reconnut qu'il se trouvait dans la firet, et deombres vagues qui apparaissaient çà et là, à travers les branches, lui firent comprendre que les chouans campaient autour de lui.

Ses gémissements avaient été entendus; une

de-la chan Je en-B Bois. Pie

fond

Mar

T

Jus gers, Lo gociat Pie Maug Jac Cham Fra Mars.

Lou

Macail

Lou Luc rue Th Ame quai G: Jean quet-de Victo

Aspi Pierr Dodem tentaler Edonar Fontain Leon R Chanmi

Fernance

leau, A

Gauthie

Henri .

don, Ju

Poupil,

CE

Aspir Josép Marie 1 Roussea Lucie P

Same

licipal c

des omb et s'appi Sons ment, ce différait - Vo

Son ac rode hab Il prit iers le b Pareils. -- Ne jai dėja r - Ré

Sanve - Ma nonel la coreux - E11 الل عدسة

als bien,

- Oh

prauçois Juleau, propriétaire, à Chaude-

Etienne Robineau, propriétaire, à Saint-

Théodore Bouyer, menuisier, à Saint-Andréde la Marche.

Edonard Prod'homme, propriétaire et marhand de chevaux, à Daumeray.

Jean Bougouin, propriétaire, à Saint-Cyr-

Paul Chalet, propriétaire, à Saint-Hilaire-duhis.

Pierre-Honoré Citoleux, négociant, à Saven-

Justin-Jean-Jacques Chasle, notaire, à An-

Louis-Joseph Androuin, propriétaire et népoiant, à Saint-Georges-sur-Loire.

Pierre Chiron, expert, à Saint-Philbert-enlauges.

Jacques-Eugène Guyard, propriétaire, à Champigné.

François - Louis Rideau, propriétaire, à

Louis-François Audureau, adjoint. a Saint-Macaire.

Louis Bernard, propriétaire, à Ecuillé.

#### JURÉS SUPPLÉANTS

Lucien Usureau, marchand de fer, à Angers, me Thiers.

amédée-Henri Fonrré, négociant, à Angers, qui Gamhetta.

Jean Leroux, négociant, à Angers, rue Pocquel-de-Livonnière.

Victor Gustave Destriché, horticulteur, à angers, route des Ponts-de-Cè.

### CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Canton de Montreuil-Bellay
Aspirants, 47; admis, 35.

Pierre Cesbron, Gustave Reffuveille, Joseph Dodement, Louis Marchand, Georges Schrettentaler, Louis Thoreau, Charles Lamprière, Edouard Charton, Auguste Dujardin, J.-B. Fontaine, Henri Hénault, Edouard Martineau, Léon Ripoche, Louis Bossard, Edouard Retailleau, Gustave Dureau, Paul Neveu, Louis Chaumier, Edmond Duval, Georges Grenet, Fernand Letheuil, Vilfrid Leveau, Daniel Milleau, Antoine Mureau, Charles Roger, Louis Gaulhier, Engène Guiberteau, Albert Hérault, Henri Jousselin, Raymond Pléau, Emile Hu-

l'oupil, Charles Rousseau.
Aspirantes, 15; admises, 8.

Joséphine Pasnault, Adrienne Grondeau, Marie Rebeillou, Yvonne Roger, Henriette Rousseau, Louise Gourin, Angèle Godicheau, Lucie Piau

den, Jules Charrier, Eugène Fougeron, Amand

#### LE PRIX DE LA VIANDE

Samedi dernier, à la séance du Conseil municipal de Poitiers, M. Doucet s'est fait l'écho des justes plaintes des habitants qui réclament la diminution du prix de la viande.

Chacun sait, en effet, que par suite de la sécheresse qui a compromis absolument la récolte des foins, les fermiers ont jeté sur les foires et marchés quantité de bestiaux, ce qui a entraiué une diminution notable du prix de la vente sur pied.

M. le maire a répondu que l'administration municipale s'était déjà occupée de la question soulevée par M. Doucet, et qu'elle ferait publier toutes les semaines ane mercuriale très détaillée qui permettrait d'établir une comparaison entre le prix d'achat des animaux et le prix de vente de la viande.

Si, comme le craint M. Chevalier, la publication de cette mercuriale ne suffit pas, l'administration prendra des mesures plus sévères pour faire cesser un état de choses que M. Doucet a eu l'heureuse idée de signaler.

TOURS. — Au concours musical. — Un journal dit que les chemins de fer d'Orléans et de l'Etat ont amené dimanche 25,000 étrangers en chiffres ronds à Tours.

Si l'on ajoute à ce contingent respectable, nos compatriotes de la baulieue venus en voiture on à pied, les orphéonistes, etc., on peut évaluer hardiment à 40,000 l'augmentation de la population tourangelle pendant ces deux journées de fêtes.

#### LE PROCÈS WILSON

L'audience commencera samedi à 9 heures du matin.

Voici les principaux faits relevés par l'instruction dans l'affaire Wilson :

A Loches, payement d'un grand nombre de porteurs de bulletins, et, le soir du 1er mai, fête et dîner offerts, dans le château de Montain, à 300 électeurs environ. De plus, on allait prendre de sa part les électeurs dans des voitures, et on les conduisait an scrutin en leur enjoignant de voter pour la liste de M. Wilson.

M. Wilson a, de plus, essayé de faire échouer, à Montrésor, où il devait se présenter pour le Conseil général, la candidature du maire sortant, M. Boullet, en donnant de l'argent à des conseillers municipaux.

A Villeloin-Coulanger, tentative d'achat de l'électeur Baillot pour empêcher M. Mondain d'être élu.

Il a payé, à Saint-Hippolyte, un nommé Auger, afin d'empêcher l'élection d'un autre adversaire.

Enfin, il a promis de l'argent à l'ancien maire de Villedômain pour qu'il voulût bien patronner une liste de candidats amis de M. Wilson.

On télégraphie de Tours, 6 juillet :

« L'acte d'accusation contre Wilson est re-

lativement court. Le parquet a retenu huit chefs d'accusation, dont trois à Loches, deux à Montrésor, etc. »

Le Journal d'Indre-et-Loire, revenant sur la question des dossiers Wilson, qu'on avait dit avoir été brûlés, affirme « qu'il n'en est rien, et qu'au cours même du procès de Loches, certains témoins à charge s'apercevront vraisemblablement de leur existence. »

#### UN OURS ÉCHAPPÉ

A Saint-Martin-l'Ars, arrondissement de Civray (Vienne), Mme veuve Coudol, propriétaire et directrice d'une ménagerie ambulante, stationnait sur la place à l'effet de faire réparer son matériel. Un ours, très docile, paraît-il, avait été extrait de sa cage et attaché à l'une des roues de la voiture. L'animal ayant réussi à ronger le lien qui le retenait, se trouva libre et partit en promenade, mais plusieurs personnes se mirent à sa poursuite avec des fourches et des bâtons. Effrayé, l'ours s'enfuit, traversa plusieurs fois le Clain, franchit plusieurs fois également les barrières du chemin de fer et finalement revint vers le bourg, où il se réfugia dans le jardin du Château.

Son domptenr voulut le saisir dans cet endroit, mais l'ours, affolé, s'élança sur lui, le mordit cruellement au bras, le renversa à terre et reprit sa course. Il rencontra M. Dudognon, du village de Fontpist, commune de Payronx, qui voulut l'arrêter : l'ours lui posa ses deux pattes de devant sur la poitrine. Dudognon le repoussa avec sa fourche. Il le mordit à la cuisse droite. Reponssé de nouveau, il le mordit encore à l'avant-bras gauche et au moment où il cherchait à étrangler le pauvre Dudognon, son camarade Dorlac arriva à temps pour enfoncer sa fourche dans la gueule de l'ours qui fut repoussé dans le fossé. A cet instant, M. Degorge, propriétaire, tuait la terrible bête à coups de fusil.

M. le docteur Houpert, d'Usson, ne peut se prononcer sur la gravité des blessures reçues par Dudognon, et la propriétaire de la ménagerie à laquelle on ne saurait reprocher d'être la cause de ce malheureux accident, s'est engagée à couvrir les frais que nécessiterait l'état du blessé et à indemniser même.

Il semble que si l'ours n'avait pas été poursuivi et excité, la ménagerie Coudol le compterait encore parmi ses hôtes et Dudognon aurait encore sa chair intacte.

#### FAITS DIVERS

ACCIDENT SUR UN GLACIER

On écrit de Chambéry, 5 juillet :

« Un terrible accident est arrivé hier soir, vers sept heures, pendant une excursion que faisait une compagnie du 43° bataillon de chasseurs alpins au glacier de la Casse, près de Pralognan.

» Un officier, M. Porcher, et un adjudant, M. Rosier, ont été tués.

» M. Messimy, officier, et deux chasseurs ont été blessés.

« La nouvelle de cet affreux malheur a produit la plus douloureuse impression à Chambéry. >

#### DEUX NOYÉS

On écrit de Nancy, 5 juillet :

- « M. Lhotte, âgé de quarante-sept ans, et son fils, âgé de dix-huit ans, tous deux imprimeurs à Nancy, se baignaient hier à Pierrela-Treiche lorsque le fils Lhotte disparut dans l'eau.
- » Son père s'élança à son secours, mais le jeune homme le saisit et paralysa ses mouvements.
- » Après d'actives recherches on ne put retirer que deux cadavres. »

LE NOUVEAU PORTE-BONNEUR
Sait-on quel est le nouveau porte-veine?

C'est le petit os qui se trouve à l'extrémité de la poitrine du poulet.

Il a un peu la forme d'un éperon et se détache souvent, entraîné par l'aile, au déconpage. Nos belles féticheuses le portent en broche... mais, bien entendu, copié en joaillerie, — le plus ordinairement en diamants.

M. Ricard donne un bal.

Un invité. — Monsieur le ministre, permettez-moi de vous présenter ma sœur.

LE MINISTRE — Une Sœur 1... Qu'on lui applique les lois existantes !...

## LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, Rue du Marché-Noir,

Reçoit, dès maintenant, sans frais, les souscriptions et conversions des obligations Lits militaires et de l'Emprunt Tunisien.

# ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

# P. ANDRIEUX

EAU DE VIE BLANCHE Pour Fruits Préparation spéciale faite avec des

Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre

Montpellier 45 — 4.75 —

Montpellier 45 — ... 1.75 — Armagnac 50 — ... 2.00 — Verre compris.

Par quantité de 6 litres:
Bonification de 10 c. par litre.

des ombres suspendit sa marche, prêta l'oreille et s'approcha.

Sons le sarrau gris qui l'enveloppait entièrement, ce personnage avait une démarche qui didérait de celle des paysans.

Vous souffrez, capitaine? demanda-t-il. Son accent n'était pas non plus celui d'un rude habitant de la campagne.

Il prit à sa main la lumière, et se pencha ters le blessé pour s'assurer de l'état des appareils

- -- Ne vous lourmentez pas, tout va bien, et
- Répondu de moi?... mais à qui donc?... - A qui?... à la personne, à l'ange qui vous
- Mademoiselle du Versant?... dit le blessé auquel la mémoire revenait peu à peu.
- Elle-même... Ah! vous avez été bien heureux de lui rendre vous-même service...
  Elle était là dans cette mèlée?... Elle, une
- enge fille!...

   Eh | répartit en souriant son visiteur, j'y
- suis bien, moi, un prêtre!...

   Un prêtre?
- te mot-la vous fait-il peur?
- Oh! non, depuis que Mile Louise m'a

parlé de ses croyances.

 Vous voyez donc que nous sommes bons encore à quelque chose, ne fût-ce qu'à soigner les malades.

Ici, il fut interrompu par un paysan qui arrivait tout essoufilé.

- Monsieur le curé l Monsieur le curé l venez vite l voilà un de nos gars qui va passer, et qui vous demande.
- Il faut que je vous quitte, dit le pasteur à Hector, avec son même acceut de simplicité et de cordiale bonhomie, mais je reviens bientôt...
- Oh! oui, bientôt, n'est-ce pas ?

Le prêtre et le paysan disparurent dans les profondeurs des sapins. Quant au capitaine, il attendait avec impatience que le premier revint, car l'idée seule qu'il veillait sur lui au nom de M<sup>n</sup>e du Versant lui inspirait une sympathie qui tenait de la vénération.

- Qu'est-ce que cela signifie ? gronda-t-il: la fièvre maintenant?... Je vous avais trouvé calme tout à l'heure! Vous ne voulez donc pas vous reposer, dormir?
  - -- Cest impossible, mousieur.
- Il le faut pourtant... Et d'abord si c'est une lumière qui vous tient éveillé, je la supprime.

Ce disant, il souflla la résine.

- De grâce, monsieur, sit le jeune homme, apprenez-moi ce qui s'est passé, ce qu'est devenue Mlle du Versant...
- Elle vous a protégé, comme vous voyez, et confié à moi; pour ce qui est de l'issue de la bataille, chacun croit avoir eu le dessus; la vérité est que l'on s'est replié de part et d'autre, à la nuit, l'ennemi vers le Lude, et nos paysans dans la forêt. Hélas! ajouta-t-il avec un soupir, Dien pardonne à ceux qui font verser le sang. Personne n'a avancé ses affaires aujourd'hui, et bien des àmes auront à régler leur compte pour l'éternité!
- Mais M. du Versant? demanda Hector, qui n'osait plus prononcer le nom de Louise, de crainte de paraître indiscret par tant d'insistance.
- M. du Versant et sa fille sont là probablement dans quelque village voisin du bois où se tient le conseil. Mais c'est trop de paroles... Quoiqu'il survienne, à la première lueur du crépuscule, je vous fais transporter sur un brancard, dans l'habitation la plus favorable pour les soius qu'il vous faut... D'ici là dormez, je le veux... au nom de Mile Louise!

- Je vais tâcher d'obéir... Merci à elle et à vous...
- Bonsoir, mon enfant, dit paternellement le pasteur; je vais prier pour vous, car je ne suis pas seulement le médecin du corps, mais aussi celui de l'àme.

(A suivre.)

#### BOURSE DE PARIS

Du 6 Juillet 1892

LES FRERES MAHON médecins spéciaux guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades Mahon à Saumur, à la pharmacie Perrin. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### Liquidation judiciaire Hattat

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la liquidation Hattat, ancien négociant à Saumur, sont invités à retirer du gresse du Tribunal de commerce leur bordereau sur timbre et à se rendre, munis de ce titre, chez le syndic de la liquidation, M. Doussain, 10, rue des Basses-Perrières, le lundi 11 juillet 1892, a 1 heure, pour toucher un 2º divideude de 0,29 0/0. (534)Le Gressier, Collin.

#### ADJUDICATION

1ºat. En la Mairie de Château-la-Vallière

Le Dimanche 24 Juillet 4892, à 1 heure, par M° SERRUAU, notaire à Château-la-Vallière,

### DU DROIT DE CHASSE

Pour 9 ANS

De l'ouverture 1892, sur :

4º Les QUATRE FERMES de la Basse-Cour, de l'Hôpital, de la Baugellerie et de l'Etanger, se joignant, situées commuue de Luble, d'une contenance de 127 hectares (la gare du Tanchet, ligne de l'Etat Paris-Bordeaux, borde ces termes).

2º Et la FERME du Petit-Fleuret, commune de Villiers-au-Bouin, contenant 38 hectares.

Appartenant à l'Hospice de Château-la-Vallière.

2ºat. Et en la Mairie de Bruye-sur-Maulne

Le même DIMANCHE, à 4 heures, et par ledit Me SERRUAU,

#### Du Droit de Chasse

Pour 6 années

De l'ouverture 1892, sur :

La LANDE COMMUNALE de Braye-sur-Maulne, contenant 76 hectares.

S'adresser, pour les renseignements, audit M. SERRUAU.

NE FEMME connaissant la cui-sine demande une place de domestique ou pour faire des journées

Il y a de très bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Saintes

Bordeaux

Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

# VENDRE

Par adjudication, en l'étude du notaire, Le Samedi 9 Juillet 1892, à midi,

## BEAU JARDIN

Situé à Saumur, quartier de Nantilly, impasse du Mouton, avec bâtiment et douve, d'une superficie de 9 ares 23 centiares.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. GAUTIER, notaire.



### LOUER

Présentement Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'Orphelinat Saint-JOSEPH.

#### A CEDER

Imprimerie typographique, située dans un chel-lieu de département du centre.

Très bonne maison. Matériel important.

Propriété de plusieurs journaux. Ecrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris, sous les initiales C. T. R.

O<sup>N</sup> DEMANDE 30, quai de Limoges, un très bon valet de chambre muni de très bonnes références.

#### LIBRAIRIE DE FIRMIN - DIDOT ET Cie

Rue Jacob, 56, à Paris

# ARAUS TR

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mae EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4º

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEG PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ à DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrèment, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans ougmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numero est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

#### PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

# Capisseries Artistiques

BRODERIES

### M" NOEL & BOUIN

SAUMUR - 8, rue du Puits-Neuf, 8 - SAUMUH

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES. CANEVAS, SOIES - VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

# PHARMACIE A. CLOSIER

Nº 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vé!érinaire. - Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. -- Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prétant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. - Un bandage bien fail et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

#### CABINET D'APPLICATION

font

prote

vient

l'inté

Caiss

ment

valion

surer

more

En

cietes

Sans

Les

dépos

quant

cables

soixal

C'es

mille

une i

EL

juste o

sociét Caisse

Elle ments

dans i

EU

éconor

ur de

DB VOL

dar!

caine :

cosuit

pas, p

nes. U

par an

laudra

part de

est abs

nombr

les stat

tiers d

Y'es

N'eb pas me que de

que la pénible

listes -

point -

Lin

Ce

On trouve, à la s'harmacie, un grand choix d'Articles en caonichone vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODERES

## EPICERIE PARISIENNE

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

# IMBERT

# Eaux-de-vie blanches pour fruits

Le litre: 1 fr. 50, 1 fr. 70 et 2 fr.

Pour chaque litre on donne gratis un Nouet

Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50. Citronnade rafraîchissante et très hygiénique: le litre 3 fr. 50;

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75. Sirops de Fantaisie, pur sucre, le litre 2 fr. 25.

12 30 3 40

10 12 11 18

1112

matin matin

7 12 16

1 39

0 15

48

Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix: Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

#### SAUMUR GARES DE CHEMINS

#### (1° Juillet 1892) IL PETER AND IN

#### BORDEAUX - SAUMUR - PARIS PARIS - SAUNUR - BORDEAUX Mixte Mixte Mixte Expr. Mixte Omn. Semi Mixte Expr. Expr. matin matin matin soir matin dires soir soir soir Mixte | Mixte | Expr. | Omn. | Omn. | Expr. | Expr. | Omn. STATIONS STATIONS matin matin matin soir soir soir soir 7 55 | 12 50 7 55 9 34 10 12 2 48 9 41 12 20 1 58 6 37 12 30 1 15 3 3 8 7 40 1 15 3 30 8 3 3 41 8 10 3 49 8 17 3 8 25 11 40 2 7 4 28 Saintes Chartres 2 36 10 13 Niort Chatean-du-Loir 6 5 12 12 12 45 6 56 7 17 83 2 8 35 9 13 10 34 11 40 9 28 " 5 56 Thouars Noyant-Méon 11 20 2 39 2 53 5 48 Montreuil-Bellay 6 6 6 16 11 29 Limères-Bouton Brézé-Saint-Cyr Vernantes 9 36 7 26 Chacé-Varrains 6 26 11 54 Blou Nantilly (arrivée) SAUMUR (Etat) 6 33 10-16 7 31 Mixte SAUMUR (Orl.) 7 46 matin 4 2 4 14 4 22 6 26 9 55 10 23 8 29 8 34 8 41 (arrivée) (arrivée) 7 25 11 5 2 54 6 1 55 (départ) 1 44 (départ) Nantilly (départ) SAUMUR (Orl. 7 36 11 15 Nantilly (arrivée) 12 287 47 11 23 7 57 11 35 8 11 11 49 8 20 11 58 8 33 12 11 8 46 12 23 SAUNUR (Etat 3 14 3 18 5 39 6 24 8 52 8 32 8 43 8 49 (arrivée) (départ) 7 12 (arrivée) 6 29 1 39 12 25 12 32 12 38 12 47 8 31 8 37 6 50 (départ) 3 30 Vivy Blou 4 23 9 8 Nantilly (départ) Chacé-Varrains 3 36 3 49 4 29 2 15 5 1 9 18 2 14 5 51 10 10 4 30 9 1 12 22 6 24 11 59 Vernantes 8 33 12 11 8 46 12 23 9 1 12 36 10 22 1 52 2 47 5 55 Brézé-Saint-Cyr 2 25 2 52 4 39 6 22 9 3 6 31 2 15 3 19 Linières-Bouton 2 15 4 11 6 45 7 31 3 5 18 7 58 8 48 5 56 9 46 12 4 12 45 7 30 11 20 2 27 3 5 1 28 40 Montreuil-Bellay 8 24 Novant-Méon 2 10 18 Thouars Chateau-du-Loir 11 40 Niort.

4 56

STATIONS	Mixte matin	Mixte	Mixte ! soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte
Saumur Port-Boulet Chinon	7 52 8 40 9 4	11 16 12 25 1 5	4 31 7 5 7 29	Chinon Port-Boulet Saumur	7 44 8 8 9 4	4 35 4 58 7 6	9 3 9 45 10 32
5-714		SAUM	UR —	BOURGUEIL			

9 56 4 22

Port-Boulet

soir | matin matin matin | soir

Mixte soir	STATIONS		xte tin	Mi: uia	xte tin	Ma	ce. tin	On			ixte oir
9 3 9 45 10 32	Poitiers Moncontour Loudun Montreuil (ar.) — (dép.)	6	50	8 1 8 9 9	5 41 42 19 27	6 10 1 3 4	45 47 39 14 5			9	25 52 36 15 39
Omn. soir 3 30	le Vaudelnay Baugé Douë	7-7-7-1	2 14 22 45	9 9 9 10	39 51 58 20		30 53 43 33	5	19 30 38 48	11	50 1 8 28
3 40	Martigné Angers	ģ	12	11 ma	45	9	12 ir		22	12	29 tin

soir

soir

soir matin

Chartres

STATIONS						re.				an, oir	a An
Angers	4	40	6	50	7	30	12		6	15	Na
Martigné	6	1		32	11		1	20		54	
Doue	6	24		57		54		42		23	
Baugé	6	32	9			16		50		31	100
e Vaudelnay	G	39	9	15	12	33	1	57		43	Sa
Montreuil (ar.)	6	48	9	26	12	51	2	6		54	Vi
- (dép.)	7				1	31	2	21	9	22	L
Loudun		24			4	14	3	10	10	13	Ju
Moncontour	8	56			6	10			10	44	B
Poitiers	10	33			10	40	5	22	12	8	C
	ma	tin			90	ir	50	ir	Dis	atin	L

#### D'ORLEANS LICNE NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	mi	xte	Ex		mi	nn. xte itin	mı	nn. xte ir		pr. ir	Om mix soi	rie	soir
Nantes d.	10 47				25		52		. 7	3	10	3 soi	10	7 3
	matin			ma			tın		57	-	10		20	9 3
Angers di.	2 14	6	30	10	27	12	07	3			35		10	
La Ménitré		7 7	10	10	49	12	37		42 52		30	6	23	
Les Rosiers				10	56		46	3	92	2		6	32	
St-Clément		7	26			12	53	5	59 7				41	
St-Martin	0.5	7	33			12	59	4		*	56		- 0	10 25
Saumur ar.	3 17 3 22	7	46	11	11		11		20	5	59		3	10 30
_ dt.	3 22	7	52		16		15	4	31	3	03	7	21	
Varennes	0.10	8	5	11	26		27	4	45	6	16		30	10 50
Port-Boulet		8	20	11	35		38	5	46		38		30	
Langeais	4 20	8	59	11	55	2	12	5			24		5.	
Tours arr.	4 59	9	42	12			51	6	35		58	,	71	5 7
Paris arr.		10		4			46		35	11 S0		soi	.	matio
	matin	ma	lın			S0		ma				-	_	
PARIS	<b>— TO</b>	URS	S —	- S/	UN	IUR		AN	GE	RS		NAN	12	3
		Ex	pr.	_			ın.					Om	n.	Direct mixte
STATIO					xte		xte				-34	mix	re	SOIT
		so	iг	sc	ir	sc	ir	ma	tin	ma	im	mat	111	
Paris (c	départ)	9	25	11	45	11	15	12	45	11	20	11		12 20 soir
				ma	tin		tin	ma		50		501		
Tours (	départ)	1	34		51		15	10	47	2	53		25	9 30
Langeais		2	23	5	46	8		11	39		30		8 43	
Port-Boulet		2	45	6	18	8		12	11	3	50		54	10 19
Varennes	100		n les	6	29		51	12	22				6	10 32
	rrivée)	3	2	6	40	9	4	12	33		5	15	12	10 12
- (	départ)	3	8	6	52	9		12	39	4	9		25	
					- CONTRACT									
Saint-Marti	n	135	9	7	6	9	26 33	12	51 57				32	

Saumur Saint-Ma Saint-Cle Les Rosi a Ménit Angers Nautes	ers ers ré (arrivée) (arrivée)	3 2 3 8 3 57 5 55 matin	7 6 7 13 7 21 7 32 8 21 1	9 4 12 33 9 12 12 39 9 26 12 51 9 33 12 57 9 41 1 4 9 52 1 13 0 41 1 5 1 51 5 38 soir soir	4 9 7 12 10 12 7 25 7 32 4 25 7 39 4 32 7 48 11 13 4 57 8 32 11 53 6 46 12 soir matin soir
			-,	LA FLÈCHI	matin matin i son.
Saumur Vivy Longué Jumelles	5 30 5 43 5 55 6 7	1 20 1 40 2 1 2 23	7 48 8 1	La Flèche Cleis Baugé Junielles	7 15 10 25 4 19 7 31 10 46 4 30 7 52 11 13 4 41 8 9 11 32 5 1 8 24 11 51 5 5

	matin	SOIP )	Soir 1		matin matin 7 15 10 25	4 15
Saumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 31 10 36	
ivy	5 43	1 40	7 34	Cleis	- 59 41 13	1 51
ongué	5 55	2 1	7 48	Baugé	1 32 1 00	5 1
umelles	6 7	2 23	8 1	Junielles	8 9 11 32 8 24 11 51	5 15
Baugé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 24 11 11	5 3.
Clefs	6 39	3 17	8 38	Vivy	8 37 12 11 8 50 12 30	4.0
a Flèche	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 20/17 20/	

Certifit par l'imprimeur soussigné,

11 50 3 30 12 3 40

15 12

4 12 33